

Chers Collègues et Chers lecteurs,

Au nom de tous les élus du littoral français de métropole et d'outre-mer, je voudrais de nouveau exprimer notre soutien aux collègues et aux populations des collectivités durement touchées par le passage dévastateur des cyclones qui ont causé des dommages d'une ampleur inattendue. Nous leur réitérons notre solidarité au moment où ils sont confrontés à la remise en ordre des dégâts matériels dont les conséquences économiques et psychologiques sont immenses.

L'ANEL, consciente des risques majeurs auxquels sont exposées les zones côtières notamment dans les territoires d'outre-mer, travaille depuis des années avec les scientifiques d'EUCC-France, les experts de LittOcéan et les services de l'Etat, à la sensibilisation des populations littorales aux risques naturels venus de la terre et de la mer. Les Journées Nationales d'Etudes d'octobre 2017, organisées pour la première fois en outre-mer, à La Réunion, ont été l'occasion de rappeler les spécificités des territoires ultramarins en matière de gestion des risques, de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique. L'ANEL met à la disposition de nos collègues son expertise en ces domaines.

Cette année 2017 fut l'occasion de renforcer nos liens avec les territoires ultramarins, puisque nous avons décidé d'y tenir nos rencontres annuelles du 9 au 13 octobre, dans l'île de La Réunion, sur le thème « *Les Outre-mer : territoires d'innovation pour le 21^{ème} siècle ? Des stratégies gagnantes pour la transition : climat, énergie, littoral* ». L'intitulé de ces JNE reconnaissait le caractère pionnier de ces territoires contraints, par leur situation insulaire, à innover pour résoudre les différentes problématiques que nous rencontrons tous à des degrés divers : érosion côtière, urbanisme et maîtrise du foncier, gestion de l'eau et assainissement, déchets, transports, transition énergétique et économie circulaire.

Je remercie tout particulièrement le maire de Saint-Denis, Gilbert ANNETTE, et le président de la région Réunion, Didier ROBERT, ainsi que les élus de la CINOR, du Port, de Saint-Paul, de Saint-Leu et de Saint-Pierre qui nous ont tous reçus avec beaucoup de convivialité. Ils nous ont fait part de leurs expériences innovantes mais aussi des difficultés qu'ils rencontrent du fait de leurs spécificités insulaires qui ne facilitent pas l'application de règles similaires aux nôtres. La motion adoptée à l'issue de ces Journées nationales vous donnera le compte-rendu de ce que nous en avons retiré après une semaine de visites et de débats.

Je remercie également très sincèrement nos collègues qui ont fait le déplacement à La Réunion, en venant de loin, de Guyane, de Guadeloupe, de Martinique, de métropole et ceux plus proches, de l'Océan indien, venus nombreux de Mayotte. Je salue aussi nos partenaires publics et privés qui nous ont accompagnés ; nous avons visité leurs installations qui expérimentent des technologies innovantes pour répondre aux besoins des collectivités et des populations insulaires (traitement des déchets, biogaz à partir de la biomasse, stations d'épuration).

Nous avons appris avec satisfaction la nomination comme Premier Ministre du député-maire du Havre, Edouard PHILIPPE, comptant sur sa fibre maritime. Elle vient de se confirmer lors du dernier Comité interministériel de la mer (CIMER) tenu à Brest le 17 novembre et à l'occasion de son discours aux Assises de l'Economie de la mer, au Havre, ces deux événements donnant un nouvel éclairage sur la politique maritime nationale. Nous vous proposons de retrouver ces textes sur le site de l'ANEL.

L'ANEL, notamment par la participation active des élus au sein du Bureau du CNML et des commissions permanentes des CMF, poursuit le travail de réflexion sur la stratégie nationale pour la mer et le littoral qui a défini, pour les six années à venir, les grandes orientations qui seront déclinées par les documents stratégiques de façades et de bassins (DSF et DSB).

Dans le sillage de la vague maritime de ces dernières semaines, je vous invite à ce que l'ANEL contribue plus encore à l'avenir maritime de la France en faisant connaître les actions que nous portons tous en ce sens.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous rappelle notre grand rendez-vous de 2018, au HAVRE pour fêter les 40 ans de notre Association, qui seront l'occasion de faire le point sur nos missions et les perspectives d'actions pour les années à venir.

Très chaleureusement à tous,

Jean-François RAPIN
Président de l'ANEL
Sénateur du Pas-de-Calais
Conseiller régional des Hauts-de-France



VIE DE L'ANEL

Le Conseil d'administration de l'ANEL s'est réuni le 17 mai 2017 autour des sujets suivants :

- Communication de Jean-François RAPIN sur les travaux du Comité France Maritime mis en place par le Secrétariat général de la Mer, auquel il participe au titre de la région Hauts-de-France ;
- Réflexion sur les statuts de l'ANEL et le barème des cotisations, dans le nouveau contexte des intercommunalités, pour solliciter les avis des administrateurs avant la réunion d'un groupe *ad hoc* qui s'est tenue en juin 2017 ;
- Projet d'élaborer des fiches thématiques sur les actions menées par l'ANEL en vue d'une transmission au futur gouvernement et de faire le point avant les 40 ans de l'Association sur ce qui a été obtenu et sur ce qu'il reste à faire ;
- Présentation des réunions à venir : certification « Démarche Qualité des eaux de baignade » ; suivi du Passeport Vert avec l'exemple pionnier de la Communauté d'agglomération de l'Espace Sud de Martinique ;
- Présentation des travaux du CNML et des CMF par les élus présents ;
- Présentation du Comité national de la Biodiversité et problématique de la représentativité des parcs marins au sein de cette instance ;
- Point sur l'organisation des Journées Nationales d'Etudes 2017 à La Réunion ;
- Audition de Corinne PETITPREZ, responsable des relations avec les Associations d'élus d'EDF, dans le cadre du renouvellement de la convention EDF/ANEL en 2017. Proposition envisagée de découvrir le réseau Massileo mis en service en 2016, à Marseille et piloté par Dalkia.
- Compte-rendu de l'atelier de terrain sur la prévention de l'érosion côtière en Guadeloupe par Christine LAIR, déléguée générale. A partir de visites et de débats avec les élus des communes dont les plages sont fortement menacées par les risques littoraux, ce nouvel atelier organisé par les scientifiques d'EUCC-France, avec le BRGM et l'ADEME, les élus et techniciens des collectivités concernées, a été l'occasion de mieux comprendre les impacts des ouvrages, des constructions et de l'artificialisation des sols, qui, ajoutés aux événements climatiques violents que connaissent les territoires ultramarins, aggravent considérablement l'érosion côtière.

Réunions organisées par l'ANEL

Rencontre des collectivités certifiées au titre de la Démarche Qualité Eaux de baignade, le 21 juin, au Sénat

Il s'agissait de faire un bilan de 10 années d'application de cette certification et d'envisager la révision du référentiel entre toutes les parties concernées afin de rester dans une démarche d'excellence, la Directive cadre de 2006 étant désormais applicable à tous. Un dossier suivi avec l'ANETT et la Direction de l'Eau et de la Biodiversité, les deux autres copropriétaires de la démarche. Nous allons poursuivre ce dossier avec les collectivités et les partenaires publics et privés.

Réunion de présentation du Passeport Vert le 21 juin, au Sénat

A partir de l'exemple pionnier de la Communauté d'agglomération de l'Espace Sud Martinique, le président Eugène LARCHER, Gérard RUIZ et le cabinet Butterfly Tourism ont présenté les différentes étapes de la mise en œuvre du « Passeport vert » aux élus des autres collectivités venus chercher des renseignements sur cette démarche portée par l'ANEL avec le soutien de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Réunion d'un groupe de travail interne sur l'évolution des statuts de l'ANEL, le 22 juin 2017, afin de tenir compte des évolutions de la Loi NOTRe et proposer des révisions de forme.

L'ANEL a participé également à un certain nombre de réunions :

- Groupe synergie du Cluster Maritime Français sur la question des Fonds marins
- Conférence « Quelle gouvernance pour les océans au XXI^{ème} siècle ? » à l'Institut océanographique à Paris, le 30 mai, à Paris
- Journée nationale du droit du nautisme et de la plaisance, organisée par l'association Légisplaisance, à la Rochelle le 2 juin
- Présentation le 13 juin du rapport du CESE sur l'aquaculture, pour lequel Jean-Yves de CHAISEMARTIN, maire de Paimpol, avait été auditionné
- Réunion du CODCAP le 27 juin ; information de Xavier NICOLAS sur le nouveau groupe de travail « Plaisance et nautisme » qui sera installé au sein du CNML
- Participation à la Conférence nationale des territoires du 27 juillet, à Paris
- Audition de Jean-François RAPIN, président, Gérard RUIZ, administrateur, accompagnés d'Elise LIMONIER, chargée de mission, par les députées Sophie AUCONIE et Sophie PANONACLE, nouvelles députées d'Indre-et-Loire et de Gironde, dans le cadre du rapport d'application de la loi sur l'économie bleue, le 27 septembre

Journées d'études à La Réunion du 9 au 13 octobre 2017 (programme et motion sur le site de l'ANEL)

XI^{ème} Congrès Interco'Outre Mer à Mayotte du 12 au 19 novembre, sous la présidence d'Eugène LARCHER
Raphaëlle LEGUEN, 1^{ère} adjointe de La Seyne-sur-Mer, présidente de la commission permanente du CMF de Méditerranée, y a représenté l'ANEL, Jean-François RAPIN ayant été retenu au Sénat sur le projet de loi de Finances. Elle était accompagnée de Christine LAIR, déléguée générale. Le programme de ce congrès était très dense et a traité de nombreux thèmes cruciaux pour les territoires ultramarins et notamment Mayotte : habitat et lutte contre l'insalubrité ; éducation et formation professionnelle ; transport maritime de passagers ; développement du tourisme ; préservation de la biodiversité ; fonds structurels européens. Raphaëlle LEGUEN est intervenue sur la filière pêche et l'aquaculture, qui vient d'être retenue comme un axe majeur de développement économique, par le dernier Conseil maritime ultramarin du bassin Sud Océan indien.

Assises de l'économie de la mer au Havre, organisées par le cluster maritime et le groupe Ouest France

Le Premier Ministre est intervenu en ouverture de ces Assises tandis que Nicolas HULOT a conclu les travaux (cf. site ANEL). A noter également l'intervention de Jean-François RAPIN, président de l'ANEL, pour introduire l'atelier sur « Le rôle crucial du littoral dans l'économie maritime », le 22 novembre, avec Didier CODORNIU, vice-président de la Région Occitanie et président du Parlement de la mer, Christophe LEVISAGE, expert LittOcean, Christophe LENORMAND, directeur adjoint du Conservatoire du Littoral, Marie-Christine HUAU de Veolia et Thierry CANTERI délégué Mer de l'Agence Française pour la Biodiversité.

Colloque à l'Assemblée nationale sur le thème « La France, géant des mers » le 23 novembre, avec les clusters maritimes ultramarins

La délégation de l'Assemblée nationale aux outre-mer a organisé le 23 novembre un tour d'horizon des présidents des clusters et de leur vision du développement économique, en présence d'Annick GIRARDIN, ministre des Outre-mer. Didier QUENTIN et Jérôme BIGNON participaient à ce colloque ainsi que Christine LAIR, déléguée générale et Elise LIMONIER, chargée de mission.

Actions de coopération de l'ANEL avec les élus du littoral du Cameroun

L'ANEL a été invitée à participer à un atelier de travail sur le thème de « L'aménagement touristique des zones côtières face aux impacts du changement climatique ». Elle était représentée par Philippe BOENNEC, ancien député-maire de Pornic, actuel trésorier et Gérard RUIZ, personnalité qualifiée du CA. Cet atelier était organisé par la responsable de l'ONG AFRECAM, avec le soutien de la collectivité de Mouanko, commune littorale proche de Douala. Il s'est déroulé en présence des maires de Mouanko et de Tiko et des chefs coutumiers. Une visite des ressources locales autour de la pêche et de l'écotourisme a permis à nos représentants de mesurer les potentialités de la région et les pistes de collaboration concrètes avec la commune de Mouanko, dans le cadre de la convention passée avec l'Association des villes et communes unies du Cameroun. Ce déplacement a permis également de faire un point avec Bodelaire KEMAJOU, responsable de Mairie Conseil Cameroun sur les suites à donner à notre coopération et de proposer une présence forte de ces élus aux prochaines Journées Nationales d'Etudes de l'ANEL au Havre en 2018.

L'actualité ENVIRONNEMENT & LITTORAL

Arrêtés du 22 septembre puis du 28 novembre 2017 reconnaissant l'état de catastrophe naturelle pour les communes des départements de la Guadeloupe, de la Martinique, et des collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

Après un premier arrêté jugé insuffisant dans son périmètre d'application, un second arrêté vient d'être publié pour la prise en compte par les assurances des dégâts liés aux vents cycloniques des derniers ouragans Irma et Maria des 18 et 19 septembre 2017, suite aux inondations, coulées de boue et vents cycloniques qui ont dévasté ces communes.

JO du 24 septembre et JO du 29 novembre 2017

Deux expéditions Sargasses pour améliorer la connaissance de ces algues

Une mission scientifique composée de chercheurs de l'Institut méditerranéen d'océanographie est partie du 19 juin au 13 juillet 2017 de Cayenne à Pointe-à-Pitre, avec pour objectif une meilleure compréhension du phénomène de prolifération des algues sargasses, qui touche les Antilles et la Guyane depuis plusieurs années. En octobre, une expédition Transatlantique a été organisée du Cap-Vert à la Martinique, afin de tester les premières hypothèses issues de la mission précédente et d'étendre les investigations aux contaminants organiques émergents, aux micro-plastiques et à leurs relations avec les sargasses.

Emmanuel MAQUET interroge le ministre sur le rôle des Parcs naturels marins

Emmanuel MAQUET, député de la Somme et membre de l'ANEL, a interrogé Nicolas HULOT, Ministre de la Transition écologique et solidaire, sur l'avenir des parcs naturels marins et leur rôle dans l'implantation d'éoliennes à l'intérieur de leur périmètre. « *Un projet particulièrement décrié d'implantation d'éoliennes pose aujourd'hui la question des compétences du conseil de gestion du parc marin dans le domaine des grands projets industriels ayant un impact sur sa ressource halieutique et la préservation de son écosystème. [...] Le nouvel article R. 334-33 du code de l'environnement laisse dans l'expectative le parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale concernant sa capacité à s'exprimer sur l'installation d'un parc de 62 éoliennes de 210 mètres de haut entre la Somme et la Seine-Maritime* ».

Question écrite disponible sur le site de l'Assemblée nationale.

Avis défavorable du PNM des estuaires picards et de la mer d'Opale contre le projet éolien Dieppe-Le Tréport

Le Conseil de gestion du parc naturel marin (PNM) s'est prononcé le 20 octobre contre le projet éolien tel que présenté actuellement par le promoteur. Cet avis, qui devra être confirmé ou infirmé par l'Agence Française pour la Biodiversité en début d'année 2018, recueille le soutien des comités régionaux des pêches maritimes et des élevages marins des Hauts-de-France et de Normandie, tous deux opposés au projet.

Le projet de SWAC de Saint-Pierre est relancé

L'université de La Réunion a annoncé début novembre au cours du 5^{ème} symposium international sur l'énergie thermique des mers la reprise du projet de SWAC (Sea Water Air Conditioning) au CHU de Saint-Pierre. L'appel à candidatures a été lancé en juin 2017 et le projet de climatisation à l'eau de mer devrait être concrétisé à la fin de l'année 2018. Le CHU est le premier consommateur d'électricité de l'île et ce projet devrait entraîner une réduction de 75% de sa consommation électrique.

Hydrolien : fin des essais à Paimpol-Bréhat

Débuté en 2011, le projet hydrolien de Paimpol-Bréhat, dans les Côtes d'Armor, a fait l'objet d'une expérimentation avec l'immersion, depuis avril 2016, de deux hydroliennes de 16 mètres de diamètre. Les groupes EDF et Naval Energie, porteurs du projet, ont décidé au mois d'avril 2017 de retirer les deux hydroliennes, suite à des problèmes de corrosion. Le maire de Paimpol, Jean-Yves DE CHAISEMARTIN, dénonce, dans une motion adoptée le 14 novembre 2017, l'arrêt de l'expérimentation et rappelle que 5 hydroliennes devaient être installées pour un coût total de 28 millions d'euros.

Actu-environnement.com

Extraction de granulats au large de Noirmoutier : les pêcheurs contestent le permis accordé

Accordé le 11 novembre à la société Granulats nord Gascogne, le permis de recherche de sables et de graviers siliceux marins dans une zone s'étendant de la baie de Bourgneuf à Saint-Gilles-Croix-de-Vie est vivement contesté par le Comité régional des pêches maritimes et élevages marins des Pays de la Loire. Les pêcheurs estiment que la concertation n'a pas été suffisante au regard de l'impact de ce projet sur les zones de pêche de la région.

Le marin, 16 novembre 2017

Des aires marines protégées en haute mer ?

Dans le cadre des négociations engagées à l'ONU pour compléter la convention de Montego Bay par des règles régissant l'utilisation de la haute mer, certaines institutions proposent de faire évoluer la législation afin de rendre possible la création d'aires marines protégées en haute mer. Les modalités de fonctionnement seraient alors à définir : durée dans le temps de ces aires, instances décisionnaires, moyens affectés à la surveillance, etc.

Le marin, 16 novembre 2017

Une application pour visualiser les effets de l'érosion en Normandie

Le Réseau d'observation du littoral normand et picard a mis au point un atlas interactif permettant de constater l'évolution du trait de côte en Normandie. Les diverses cartes disponibles visent à informer largement le public de l'évolution rapide de la morphologie du trait de côte, afin de sensibiliser les populations à ce phénomène qui impacte fortement les côtes normandes, sableuses comme rocheuses.

Actu.fr, 18 novembre 2017

Une mission d'information sur la gestion des événements climatiques sur le littoral

Le président de l'Assemblée nationale a créé le 23 novembre 2017 une mission d'information sur la gestion des événements climatiques majeurs dans les zones littorales de l'hexagone et des Outre-mer. Cette mission est présidée par Maina SAGE, députée de la Polynésie française.

Composition de la mission d'information

Hubert DEJEAN DE LA BATIE nouveau président du Conservatoire du Littoral

Le maire de Sainte-Adresse, vice-président de la région Normandie et secrétaire général adjoint de l'ANEL succède à Viviane LE DISSEZ, ancienne députée des Côtes d'Armor, à la présidence du Conseil d'administration du Conservatoire du Littoral. Agnès LANGEVINE, vice-présidente de la Région Occitanie et présidente du Conseil de rivages Méditerranée et Philippe DE GRISSAC, vice-président de la Ligue de Protection des Oiseaux, ont, eux, été élus aux fonctions de vice-présidents. Nous félicitons notre collègue et nous réjouissons qu'un de nos administrateurs reprenne le flambeau de cette noble cause. Nous aurons à poursuivre le travail déjà initié pour anticiper l'avenir de nos littoraux.

Plus d'informations sur le site du Conservatoire du Littoral

Un nouveau directeur pour la Caisse des Dépôts : Eric LOMBARD succède à Pierre-René LEMAS

Après plusieurs mois d'incertitude, l'ancien PDG de Generali France a été nommé nouveau directeur général de la CDC.

Les Echos, 17 et 18 novembre 2017

Elaboration différée des Documents stratégiques de bassin ultramarin

Annick GIRARDIN, ministre des Outre-Mer, a annoncé, au cours du colloque organisé par la FEDOM et le Cluster Maritime Français, le 23 novembre 2017, que l'élaboration des Documents stratégiques de bassin serait précédée d'études destinées à améliorer la connaissance des milieux marins. « Ces documents seront élaborés par bassin maritime dans un temps différent pour deux raisons : la connaissance des milieux marins en Outre-Mer n'est pas encore parfaite, et de nombreux espaces ne sont pas encore utilisés et donc pas encore revendiqués ». Toutefois, le travail se poursuit au sein des CMBU, puisque le Conseil maritime de bassin ultramarin Sud Océan Indien s'est réuni le 22 novembre 2017 à Saint-Denis (La Réunion) pour faire un premier état des lieux de ses travaux, sous la présidence conjointe des préfets de Mayotte, de La Réunion et des TAAF.

L'actualité PORTS, TRANSPORTS, PLAISANCE

Un million d'euros d'aide aux pêcheurs de Guadeloupe

La filière halieutique guadeloupéenne, lourdement impactée par les ouragans José, Maria et Irma, bénéficiera de mesures d'aide financière de la part du conseil régional. Le comité régional des pêches maritimes et des élevages marins estime à 7,5 millions d'euros les dégâts causés par les trois ouragans successifs.

Le marin, le 21 septembre 2017

La Journée méditerranéenne de l'air à Marseille s'intéresse à la pollution portuaire

Organisée à l'initiative des organismes Air PACA et Qualitair Corse, la Journée méditerranéenne de l'Air s'est tenue à Marseille le 14 novembre 2017 sur le thème « Les ports, informer pour agir ». Cette journée a été l'occasion d'aborder la problématique de la réglementation, les leviers d'action et les solutions techniques pour diminuer la pollution de l'air dans les zones portuaires.

Plus d'informations sur le site d'Air PACA.

Economie circulaire et énergies renouvelables au port de La Rochelle

Engagé depuis 2015 dans une démarche de développement durable, le grand port maritime de La Rochelle a mis en place plusieurs mesures concrètes visant à réduire la consommation d'énergie carbonée ainsi que la production de déchets. 12 500 m² de bâtiments ont été équipés de panneaux solaires, 15 000 autres m² sont en projet. Les entreprises présentes sur le port ont également été sollicitées dans le cadre de démarches d'économie circulaire (récupération de matériaux, de palettes, etc.).

Le marin, le 21 septembre 2017

Nouveau défi pour le port de Nice

Alors que le transfert de la compétence du département vers la métropole s'est effectué au 1^{er} janvier 2017, le port de commerce doit faire face à de nombreux défis. Géré par la Chambre de commerce et d'industrie Nice-Côte d'Azur, concessionnaire jusqu'en 2038, le port de Nice doit gérer le développement de plusieurs activités : plaisance, transport de passagers, tourisme et développement de la croisière, trafic vers la Corse.

L'antenne, le 31 octobre 2017

La Rochelle met en place un bateau bus à hydrogène

La ville de La Rochelle a inauguré, au début du mois de novembre 2017, une ligne de bus maritime reliant le Port des Minimes au Vieux Port. Ce projet, porté par la Communauté d'agglomération de La Rochelle et soutenu financièrement par l'Ademe, la région Nouvelle Aquitaine et plusieurs entreprises privées, est une première en milieu marin : ce bateau est alimenté par 4 batteries à hydrogène et sera expérimenté jusqu'au 31 août 2018.

Le Grand Port Maritime de Guadeloupe récompensé par l'ESPO Award

Le Grand Port Maritime de Guadeloupe a reçu le 8 novembre 2017 le prix de l'European Sea Ports Organisation (ESPO), qui récompense chaque année les projets portuaires innovants. Le projet Port'Art et les actions en faveur de l'intégration du port dans la ville, de la sensibilisation aux problématiques environnementales et de la promotion de l'art et de la culture ont été récompensés parmi plusieurs projets de ports européens, notamment ceux d'Anvers, d'Oslo, de Venise et de Brest.

Port-la-Nouvelle agrandit ses quais

Troisième port de Méditerranée, le port de Port-la-Nouvelle a récemment investi dans de nouvelles infrastructures destinées à permettre l'accueil de navires plus grands. Ces travaux, d'un montant de 210 millions d'euros, comprennent la construction d'une digue, d'un nouveau quai et d'un bassin plus profond.

France info, le 21 novembre 2017

Aux Assises de l'économie de la mer au Havre, le Premier ministre présente sa vision de l'économie maritime

En ouverture des Assises de l'économie de la mer, Edouard PHILIPPE a confirmé l'objectif de faire de la France le premier port d'Europe à l'horizon 2030. Pour ce faire, le Premier ministre a annoncé une réforme portuaire visant à concentrer l'action étatique sur les ports des 3 systèmes portuaires du pays : Le Havre-Rouen-Paris, Dunkerque et Marseille. Les régions prendraient alors une part plus importante dans la gestion des autres grands ports maritimes (Nantes-Saint-Nazaire, La Rochelle et Bordeaux). En ce qui concerne les énergies marines renouvelables, des mesures de simplification des procédures ont été annoncées : identification en amont des zones propices à l'installation d'EMR, réalisation par l'Etat des études et de la concertation. Le Premier ministre a aussi annoncé le lancement des études environnementales et du débat public pour le parc éolien au large d'Oléron. Enfin, Edouard PHILIPPE a rappelé la position ferme de la France concernant la défense de la pêche dans le cadre des négociations du Brexit.

Dossier de presse du CIMER sur le site de l'ANEL

L'actualité TOURISME ET CULTURE

Le département de l'Aube s'engage dans la démarche Passeport Vert

La démarche Passeport Vert mise en place par l'ANEL avec le soutien technique du cabinet Evea, devenu Betterfly Tourism, a été lancée le 13 novembre dernier par le département de l'Aube. L'ANEL a été associée à ce lancement. Le projet sera porté par le Comité départemental du tourisme avec l'assistance de notre cabinet conseil. Il faut souligner que le département de l'Aube est soumis à l'application de la loi Littoral sur le lac de la forêt d'Orient, une des principales destinations touristiques de ce département. Gérard RUIZ, qui représentait l'ANEL, a eu un échange avec le président du Conseil départemental et celui du comité départemental du tourisme sur les enjeux du développement durable du tourisme dans nos territoires. Pourquoi pas une séquence tourisme durable lors de nos prochaines Journées nationales d'étude autour des deux expériences en cours en Martinique et dans l'Aube?

Venise interdit les gros paquebots dans sa lagune

Confrontée depuis plusieurs années à l'essor de la croisière et à l'augmentation régulière de la taille des navires accostant dans sa lagune, la ville de Venise a décidé début novembre 2017 d'interdire l'accès à la place Saint-Marc aux plus imposants de ces navires. En effet, la dégradation de la qualité de l'accueil engendrée par l'afflux massif de touristes et les risques d'aggravation de l'érosion ont conduit le gouvernement italien à obliger les grands paquebots à débarquer les touristes au terminal passager de la zone industrielle de Marghera, à partir de 2019. En juin 2017, un référendum consultatif avait exprimé une opposition massive des habitants de la ville à la présence de ces paquebots dans la lagune.

Exposition « La mer XXL » à Nantes en 2019

Du 29 juin au 10 juillet 2019, Nantes accueillera une « exposition universelle » de la mer, destinée à faire découvrir au plus grand nombre les ressources de la mer (biodiversité, paysage, pharmaceutique, industrie, patrimoine...)

AGENDA

Pour consulter l'intégralité de l'agenda, rendez-vous sur le site de l'ANEL : www.anel.asso.fr